

DEMANDE DE TITRE DE SÉJOUR CITOYEN UE/EEE(1)/SUISSE RENOUVELLEMENT CARTE PERMANENTE

Liste des documents justificatifs à fournir

Vous devrez fournir sous forme numérique tous les documents justificatifs demandés en vous assurant de leur lisibilité. Si les documents ne sont pas en français et en cas de difficulté de compréhension, une traduction pourra vous être demandée. Vous devez respecter les formats suivants : .jpg, .pdf, .png, bmp, .tiff et ne pas dépasser 10Mo par fichier.

INFORMATIONS PERSONNELLES

Passeport ou Carte nationale d'identité

Veillez joindre les pages de votre passeport relatives à l'état civil, aux dates de validité, aux cachets d'entrée et aux visas.

Photographie d'identité récente - Numéro EPhoto

Si vous disposez d'une photo et d'une signature numériques, veuillez renseigner le numéro ephoto figurant sur votre planche de photos d'identité. Si vous ne disposez pas encore de ephoto, vous pouvez localiser un service photo et signature numériques en suivant ce lien : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-faire-ma-photo-et-ma-signature-numerisee>

Si vous êtes un mineur émancipé

Veillez joindre un des justificatifs suivants :

- Décision du juge des tutelles
- Acte de mariage

Si vous êtes un mineur (plus de 16 ans) non-émancipé

Veillez joindre les justificatifs suivants :

- Attestation sur l'honneur du besoin de disposer d'un titre afin de pouvoir travailler ou faire un stage
- Accord des parents / représentant légal / mandataire ...

DOMICILE

Indication relative au domicile : cette indication peut être apportée par tout moyen au choix du demandeur :

Veillez joindre par exemple un des documents suivants, datant de moins de 6 mois :

- Une facture d'électricité, gaz, eau, internet, fixe ou mobile ;
- ou une copie du bail de location ;
- ou une copie d'une quittance de loyer ou de taxe d'habitation.

Si hébergement à l'hôtel :

Veillez joindre les justificatifs de domicile suivants :

- Une attestation de l'hôtelier,
- Une copie de la facture du dernier mois.

Si hébergement chez un particulier :

Veillez joindre les justificatifs de domicile suivants :

- Une attestation de l'hébergeant datée et signée,
- Une copie de sa Carte Nationale d'Identité ou de sa carte de séjour,
- Un justificatif de domicile de l'hébergeant si l'adresse inscrite sur sa carte d'identité ou sa carte de séjour n'est plus à jour.

DEMANDE DE TITRE DE SÉJOUR CITOYEN UE/EEE(1)/SUISSE RENOUVELLEMENT CARTE PERMANENTE

Liste des documents justificatifs à fournir

Vous devrez fournir sous forme numérique tous les documents justificatifs demandés en vous assurant de leur lisibilité. Si les documents ne sont pas en français et en cas de difficulté de compréhension, une traduction pourra vous être demandée. Vous devez respecter les formats suivants : .jpg, .pdf, .png, .bmp, .tiff et ne pas dépasser 10Mo par fichier.

CONTINUITÉ DE SÉJOUR

Justificatifs de la continuité de résidence pendant 5 ans en France

Veillez joindre un justificatif par semestre prouvant le séjour continu :

- Facture d'électricité, gaz, eau, internet, fixe ou mobile ;
- ou quittance de loyer ou de charge

En cas d'absence du territoire français motivée par :

une raison importante telle qu'une grossesse, un accouchement, une maladie grave, des études, une formation professionnelle ou un détachement professionnel à l'étranger (12 mois maximum)

Veillez joindre le justificatif correspondant à la situation :

- Une attestation d'emploi
- Une attestation de suivi de formation
- Certificats médicaux

l'accomplissement des obligations militaires (plus de 6 mois)

- Certificat militaire